



## PRÉFET DE VAUCLUSE

Direction départementale  
des territoires

Service eau, environnement et forêt  
Affaire suivie par  
Françoise BEAUMONT-Bruno BOUSQUET  
Téléphone : 04 88 17 85 70-04 88 17 85 91  
Télécopie : 04 88 17 82 82  
Courriel : francoise.beaumont@vaucluse.gouv.fr  
bruno.bousquet@vaucluse.gouv.fr

**ARRÊTÉ DU 02 JUIN 2017**  
portant annulation de l'arrêté d'ouverture d'une enquête publique  
préalable à l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur la  
commune de Bédarrides (84)

LE PRÉFET DE VAUCLUSE,  
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

VU le code de l'environnement, notamment les articles L.122-1 à L.122-3, L.123-1 à L.123-19, L.126-1, R.122-1 à R.122-15 et R.123-1 à R.123-24 ;

VU la demande d'autorisation au titre des articles L. 214-1 et suivants du Code de l'Environnement ;

VU la demande de permis de construire de la société LANGA SOLUTION (84) en date du 16/12/2016 ;

VU les pièces du dossier ;

VU les avis des services et organismes consultés dans le cadre de l'instruction du dossier ;

VU l'étude d'impact produite dans le dossier d'enquête ;

VU la liste départementale des commissaires enquêteurs pour l'année 2017 dans le  
Vaucluse ;

VU la décision du tribunal administratif de Nîmes, n° E17000071/84 en date du 10/05/2017  
désignant Monsieur André FAUGERAS, en qualité de commissaire enquêteur  
titulaire ;

VU le décret du 11 février 2015 publié au Journal officiel du 13 février 2015 portant  
nomination de Monsieur Bernard GONZALEZ en qualité de préfet de Vaucluse ;

VU l'arrêté du 26 décembre 2016 publié au journal officiel du 30 décembre 2016  
portant nomination de Mme Annick BAILLE, ingénieur en chef des ponts, des  
eaux et des forêts en qualité de directrice départementale des territoires de  
Vaucluse ;

VU l'arrêté du 3 mars 2017 portant délégation de signature à Mme Annick BAILLE  
directrice départementale des territoires de Vaucluse ;

VU l'arrêté du 23 mai 2017 portant ouverture d'une enquête publique préalable à  
l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Bédarrides  
(84) ;

CONSIDERANT que le commissaire enquêteur a été consulté sur les modalités de  
déroulement de l'enquête ;

CONSIDERANT la demande du maître d'ouvrage de suspendre provisoirement  
l'ouverture de l'enquête publique, dans l'attente de la révision du PLU de Bédarrides  
(84) ;

SUR proposition de Madame la directrice départementale des territoires de Vaucluse,

## ARRETE

ARTICLE 1er : objet et durée de l'enquête

L'arrêté du 23 mai 2017 portant ouverture d'une enquête publique **du 18 juillet 2017  
au 18 août 2017 inclus** (soit 32 jours consécutifs) préalable à l'implantation d'un parc  
photovoltaïque au sol sur la commune de Bédarrides (84), est annulé.

ARTICLE 2 : exécution du présent arrêté

Le secrétaire général de la préfecture de Vaucluse, la directrice départementale des territoires de Vaucluse, la mairie de Bédarrides (84) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée au pétitionnaire, au commissaire enquêteur, et au tribunal administratif de Nîmes.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Vaucluse.

Fait à Avignon, le **01 JUIN 2017**

Pour le préfet et par délégation,  
La directrice départementale des territoires,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned above the printed name.

**Annick BAILLE**

1000000